



Conservatoire de la musique chrétienne ,6 rue Louisdelaporte ,75020 Paris

Conditions générales

Applicable au :

Conservatoire de musique chrétienne dont le siège social est situé au 6 rue Louisdelaporte 75020 Paris,

Article 1 **Assiduité/Engagement**

Par les présentes et à compter du **1er cours pour lequel vous êtes engagé** **Le 1er conservatoire de la musique chrétienne** s'engage à dispenser des cours d'instruments et/ou de chants livrés par des professionnels reconnus

Article 2 **Abonnement**

Le premier versement de votre formule doit être due au plus tard lors du 1er cours par CB sur notre site internet. Il s'agit d'une formation délivrée par des professionnels, tous cours assistés sans souscription à une de nos formules doivent faire l'objet d'un paiement de votre part.

Les formules sont fixes et indépendants du nombre de cours que vous avez reçus dans le semestre de 4mois ou l'année (en cas d'empêchements ou d'heures a rattraper) et de votre assiduité.

Un contrat vous engage en tant qu'élève et engage aussi nos professeurs, de ce fait **le conservatoire de musique chrétienne** se réserve le droit de prélever jusqu'à la fin de la durée du contrat.

Les paiements par chèques ou liquides ne sont pas systématiques, vous êtes prié de respecter les conditions de paiements du conservatoire de musique chrétienne comme tout établissement.

Une dette supérieure à 2 mois et sans possibilités de vous joindre pourra faire l'objet d'un signalement auprès de la banque de France.

(Les paiements sont non-remboursables)

Article 3 **Période d'essai et d'engagement**

D'un commun accord, la durée de la formation est sur une année scolaire ou commence le 1er mois de votre formation jusqu'au mois de juin inclus. L'engagement doit être tenu aussi bien au niveau des formules qu'au niveau de l'assiduité aux cours, et ce jusqu'au mois de juin.

Sans quoi, **le conservatoire de musique chrétienne** ne sera pas en mesure de fournir un certificat ou justificatif d'aucune sorte.



Article 4 **Horaires**

Vos horaires sont fixés en début d'année avec la collaboration de vos professeurs et de vous même. Il est important de respecter le créneau défini au départ et de vous organiser durant le reste de l'année par rapport à vos autres activités dans le but de respecter ce créneau.

Le conservatoire de musique chrétienne ne peut pas se réorganiser pour un élève, vous avez un engagement à tenir.

La fréquence de cours à respecter:

1 heure de cours de pratique instrumentale ou 1 heure de cours de chant par semaine
Vous avez donc 4h de cours par mois

Pour les cours en ligne l'élève est libre de s'organiser à sa guise, mais le conservatoire est en aucun cas responsable des vidéos manqués ou travaux non-effectué par l'élève.

Article 5 **Grille tarifaire**

En contrepartie de l'accomplissement des services proposés par le **conservatoire de musique chrétienne**, aucun changements de tarifs ou de réductions pourra être dispensés en cours d'année aux élèves déjà inscrits.

Détail :

Pour les cours d'instrument :

- 320€ par personne 4mois de cours renouvelables . Excepté la présence d'une promotion spéciale, familiale paiement à l'année ou groupe...

Pour les cours de chant :

- 320€ par personne 4mois de cours renouvelables . Excepté la présence d'une promotion spéciale, familiale paiement à l'année ou groupe...

Ces tarifs concernent les cours en petit groupe et ne sont pas applicables pour les cours individuels. Les cours individuels sont accessibles aux choix uniquement aux élèves ayant un niveau de 3ème cycle (l'équivalent de 4 ou 5 années d'études) après évaluation par nos professeurs, avec un supplément de 15€/h(non-remboursable également).

Pour les cours en ligne :

- La tarification reste la même que pour les Cours en physique, sans le supplément pour cours individuels

- Non-remboursable et correspondant à un engagement de 4mois minimum, l'élève est libre de continuer à un niveau supérieur après les 4 premiers mois de cours.

• Article 6 **attitudes et communications**

En cas de litiges, vous êtes prié de garder une attitude respectueuse envers les autres élèves ou envers le personnel du **conservatoire de musique chrétienne**.

Les injures, insultes d'aucunes sortes ou l'usage de mépris ne seront pas tolérés et seront sanctionnés sachant que vous resterez créditeurs de notre établissement jusqu'à la fin de votre contrat.

Nous essayerons de trouver une solution qui conviennent à l'élève ainsi qu'au conservatoire dans la mesure du possible et du respect de chacun.

Le personnel du conservatoire s'engage également à respecter les élèves inscrits..

Email du secrétariat : conservatoire_gospel@yahoo.com

La direction: 07.68.02.75.65